

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

2017

Kalidou DIALLO / k.d.diallo@afdb.org
David TCHUINOU / david.tchuinou@yahoo.com



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Malgré une révision à la baisse, le PIB réel devrait augmenter de 5.1 % en 2016, porté par la reprise des industries extractives.
- Le pays connaît une certaine stabilité macroéconomique et prend des mesures pour mettre en œuvre des réformes structurelles, mais les autorités ne contrôlent toujours pas l'ensemble du territoire et les populations sont encore victimes de violences.
- En raison des crises politiques récurrentes qui surviennent dans le pays, le développement de l'entrepreneuriat, de l'industrie et du secteur privé est extrêmement risqué et peu attractif, même pour les Centrafricains.

Vue d'ensemble

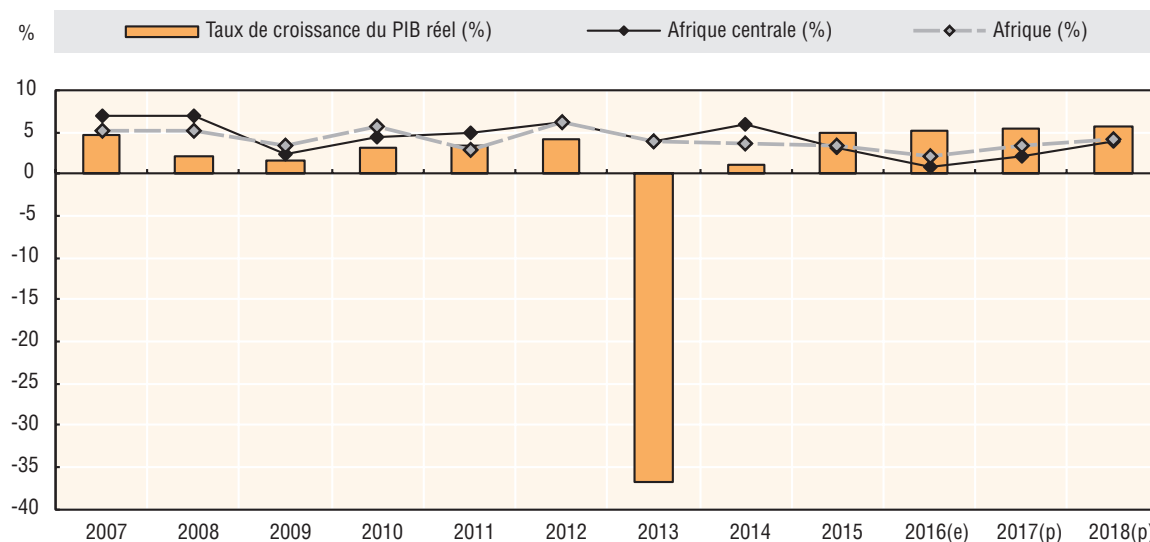
La reprise économique timide entamée en 2014 se consolide progressivement, avec un taux de croissance du PIB réel qui devrait atteindre 5.1 % en 2016. Cette embellie trouve d'abord ses racines dans la reprise du secteur des industries extractives, qui enregistre un bond de 22.8 % à la suite de la levée de la suspension partielle du processus de Kimberley. Les pressions inflationnistes, fortes pendant la crise, devraient s'atténuer en 2017 et 2018 en raison de la reprise du transport sur le corridor Douala-Bangui, et notamment grâce à l'amélioration de l'offre des denrées alimentaires.

Le pays fait toujours face à des violences entre les anciennes factions de l'ex-Seleka, notamment pour le contrôle des zones minières. Des coupeurs de route et d'autres individus armés sévissent également en établissant des barrières illégales pour collecter des taxes auprès des commerçants ou en s'opposant aux éleveurs pour les dépouiller de leur bétail. Les organisations non gouvernementales (ONG) ne sont pas épargnées, alors qu'elles apportent leur aide aux populations. La situation ne pourra pas se calmer tant que les politiques appropriées et le programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants (DDR) ne seront pas mis en place. La République centrafricaine a cependant maintenu une certaine stabilité macroéconomique et a progressé dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Avec l'appui des partenaires au développement, elle a achevé le plan national de relèvement et de consolidation de la paix pour un coût total de 3.16 milliards de dollars (USD), et l'a présenté à la communauté internationale le 17 novembre 2016 à Bruxelles. Son plaidoyer a été un succès et a produit des annonces venant pour l'essentiel des bailleurs traditionnels.

Les crises récurrentes en RCA empêchent le développement du secteur privé et minent les bases de l'industrialisation et du développement du pays. Elles présentent un environnement à très haut risque, au point que même les nationaux s'abstiennent d'investir. Ce contexte défavorable a tendance à encourager l'expansion des activités entrepreneuriales « destructrices », sur fond de développement du trafic et de fraude, notamment dans le secteur des ressources naturelles telles que les mines, les forêts, etc. En plus de la perspective de la disparition de ses entreprises, la RCA fait face à la désindustrialisation et à une paupérisation de sa population. Le processus ne peut être inversé qu'avec une politique de retour à une sécurité durable et avec la mise en œuvre des réformes adéquates.



Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	4.8	5.1	5.4	5.6
Croissance du PIB réel par habitant	2.8	3.1	3.4	3.6
Inflation	4.5	4.1	3.6	3.0
Solde budgétaire (% PIB)	-0.6	-3.5	-4.0	-4.3
Compte courant (% PIB)	-9.1	-7.8	-4.6	-4.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développements récents et perspectives économiques

Après une reprise timorée en 2014, avec un taux de croissance à 1 %, la RCA avait enregistré en 2015 une croissance du PIB réel de 4.8 %. Alors que la projection était de 5.5 % pour 2016, la croissance a finalement été révisée à 5.1 %, en raison de la recrudescence des violences à travers le pays. Elle a essentiellement bénéficié de la reprise dans les industries extractives qui, avec un bond de 22.8 %, fait suite à la levée de la suspension partielle du processus de Kimberley. Si les services enregistrent une croissance de 7.5 % en 2016, celle-ci n'est que de 1.2 % pour l'agriculture, confirmant ainsi un ralentissement dans le secteur, justifié par un retour lent des réfugiés et des autres populations déplacées. La révision à la baisse du taux de croissance relève de l'insécurité générée par les violences et du ralentissement des travaux publics dans les zones de conflit, ainsi que du recul des activités des abattoirs, le convoyage du bétail étant perturbé depuis septembre 2016.

Outre l'insécurité, l'offre reste toujours contrainte par la faible productivité dans le secteur agricole, couplée au retour décalé des réfugiés, à la forte dégradation des infrastructures – notamment en matière d'énergie –, et à un accès limité au crédit. La croissance dans un secteur bancaire encore frileux est estimée à 2.5 %, alors que la reprise dans le commerce et les transports justifie une estimation de croissance de 6.0 % dans le tertiaire en 2016. Du côté de la demande globale, la dynamique de croissance en RCA, et principalement à Bangui,



est stimulée par les investissements dans l'immobilier, entraînés par la forte demande en logements des expatriés, essentiellement du personnel des Nations Unies et des ONG, et par les dépenses des administrations publiques. Le paiement régulier des salaires des fonctionnaires et le redéploiement des services administratifs ont assuré la poursuite de la hausse de la demande publique, permettant ainsi de procurer des revenus aux ménages, avec une incidence positive sur la croissance.

La politique à moyen terme du gouvernement, réaffirmée dans le document national de reconstruction et de consolidation de la paix, vise à accélérer la croissance économique. Les perspectives pour 2017 et 2018 suivent les tendances observées en 2016. Les projections réalisées reposent sur le principe que les réfugiés et les personnes déplacées reviendront progressivement sur leurs terres pour poursuivre leurs activités agricoles ou d'exploitation minière artisanale. En outre, la levée totale de l'interdiction des exportations de diamants provenant des territoires considérés hier comme zones de conflits, ainsi que la mise en production des concessions forestières nouvellement acquises pourraient relancer le secteur primaire et les activités minières, et ainsi stimuler la croissance du PIB réel d'environ 5.4 % en 2017 et 5.6 % en 2018. La croissance économique déclencherait alors une hausse des importations et des exportations, avec une augmentation du trafic dans le corridor qui relie Douala et Bangui, ce qui exigera d'accroître significativement le nombre de convois sécurisés. Suite à l'accroissement de l'offre agricole et à la levée des barrières sur le corridor, avec pour corollaire l'amélioration des circuits de distribution des produits – y compris de ceux qui sont importés –, l'inflation devrait diminuer à 3.6 % en 2017 et à 3.0 % en 2018. Pour les nouvelles autorités, il faut privilégier la stratégie inclusive, avec une exécution efficace des projets prioritaires en vue de stimuler la croissance, de créer des emplois et de lutter contre la pauvreté. Les autorités entendent donc tout mettre en œuvre pour réduire significativement les problèmes d'insécurité, atténuer les goulets d'étranglement qui entravent les processus de passation des marchés, et améliorer le climat d'investissement et l'accès au crédit des entreprises du secteur privé.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2015
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	55.7	45.5
Dont pêche	5.6	5.4
Activités extractives	1.7	0.6
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel
Activités de fabrication	6.7	7.8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0.7	0.8
Construction	4.3	5.9
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	12.9	14.0
Dont hôtels et restaurants
Transports, entreposage et communications	5.6	6.4
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	6.5	6.8
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	4.4	3.3
Autres services	1.5	8.8
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100.0	100.0

Source : Données des administrations nationales

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

La RCA rencontre des difficultés pour mobiliser ses ressources nationales et son gouvernement est fortement tributaire de l'aide extérieure. Avant la crise politico-sécuritaire qui l'a frappée, elle était déjà classée parmi les pays avec le plus bas revenu intérieur au monde, souffrant à la fois d'une base fiscale très réduite et d'une capacité de mobilisation très faible. Les droits de douane et les taxes à l'importation représentent ainsi les principales sources de revenus pour l'État. Dans la mise en œuvre des réformes qui permettront d'accroître l'assiette fiscale, le pays a bénéficié de l'appui de ses partenaires au développement qui, depuis 2015, apportent une assistance technique aux services fiscaux et douaniers. Avec la fermeture de nombreux bureaux des recettes en raison de la crise, la mobilisation des revenus publics miniers s'est dégradée, passant de 11.5 % en 2012 à 5.6 % en 2013, puis 4.9 % en 2014. La consolidation de la reprise économique en 2016 s'est traduite par une hausse des recettes intérieures à 8 % du PIB, contre 7.1 % du PIB en 2015, ce qui constitue une réelle progression. Les niveaux de recettes collectées n'ont toutefois pas encore égalé ceux d'avant la crise. En 2012, par exemple, les recettes domestiques avaient atteint 127.3 milliards XAF (Franc CFA BEAC) contre 66.5 milliards en 2015 et 84.7 milliards attendus pour 2016. Les finances publiques demeurent sous une grande tension de liquidité en 2016, tout comme ce fut le cas en 2015.

Les dépenses totales, qui avaient baissé jusqu'à 12.7 % du PIB en 2014, ont augmenté à 14.9 % en 2015 et atteint 15.2 % en 2016. Elles ont bénéficié de la reprise des services publics, y compris dans l'arrière-pays. Avec l'avènement de la crise en 2013 et face à la multiplicité des besoins, les recettes ne suffisent pas toujours à financer les dépenses courantes. Les projections montrent que cette situation ne sera inversée qu'à partir de 2018. En attendant que les réformes portent leurs fruits, le pays a par conséquent encore besoin des financements extérieurs pour couvrir jusqu'à ses crédits de fonctionnement. Conscientes des contraintes, les autorités ont mis en œuvre un certain nombre de réformes qui visent à renforcer la gestion des finances publiques pour réduire la pression sur le Trésor et assurer le paiement des salaires et du service de la dette, ainsi que le remboursement des arriérés du secteur privé. Grâce à l'assistance technique fournie par les bailleurs, la masse salariale de la fonction publique est passée de 6.5 % du PIB en 2014 à 6.0 % en 2015 et 6.1 % en 2016. Le déficit primaire ayant atteint son pic en 2013, à 6.5 % du PIB, il a baissé pour revenir à 0.6 % en 2015 et 3.5 % en 2016. Il a ainsi été résorbé grâce aux dons accordés par les partenaires multilatéraux et traditionnels de la RCA, qui se sont élevés à 4.9 % du PIB, une part bien moins importante que celles de 2015 et 2014, alors respectivement à 7.2 % et 10.8 %.

Les réformes importantes mises en œuvre incluent la réorganisation du ministère des Finances, et en particulier celle du Trésor, avec le recrutement au niveau international du responsable de l'Agence comptable centrale du Trésor (ACCT), du fondé de pouvoir et d'un expert international pour le contrôle et le nettoyage de la base de données de la paie, en vue d'éliminer les agents publics fantômes. Deux experts pour la douane et les impôts ont également été engagés afin d'appuyer la mobilisation des recettes. Les autorités ont par ailleurs mis en place un cadre de coopération renforcée et de suivi étroit, établi avec les partenaires de développement en RCA, pour le contrôle de la trésorerie et l'amélioration des finances publiques en général. En raison de la concentration des décaissements des appuis budgétaires en décembre 2016, les autorités vont poursuivre les mesures pour contenir les dépenses publiques. Ces dispositions concernent : i) l'abandon du règlement des arriérés intérieurs antérieurs à 2016 ; ii) la suspension des avances sur salaires ; iii) la cessation du paiement des congés non pris ; iv) l'instauration d'un plafond de 50 millions XAF pour les dépenses de missions à l'étranger ; et v) l'arrêt de tout engagement de dépenses à compter du 5 novembre 2016.



Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Total recettes et dons	15.2	8.4	15.7	14.3	11.8	11.2	11.2
Recettes fiscales	7.9	5.2	4.4	6.5	6.3	6.2	6.1
Dons	4.8	2.8	10.8	7.2	4.9	4.4	4.4
Total dépenses et prêts nets (a)	16.4	14.9	12.7	14.9	15.2	15.2	15.5
Dépenses courantes	11.9	13.2	10.6	10.3	10.5	10.5	10.8
Sans intérêts	9.8	12.6	9.9	9.7	9.8	10.0	10.3
Salaires et rémunérations	4.3	7.2	6.5	6.0	6.1	6.3	6.5
Intérêt	2.1	0.7	0.7	0.6	0.7	0.5	0.5
Dépenses d'investissement	4.5	1.7	2.1	4.7	4.7	4.7	4.7
Solde primaire	0.9	-5.9	3.6	-0.1	-2.7	-3.5	-3.8
Solde global	-1.3	-6.5	3.0	-0.6	-3.5	-4.0	-4.3

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

Membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la RCA voit sa politique monétaire déterminée par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), dont les priorités concernent le contrôle de l'inflation et le maintien de la parité de la monnaie régionale à l'euro. Après la forte hausse de 2014, quand la moyenne annuelle de l'inflation était de 11.6 %, le niveau général des prix a baissé. L'inflation reste néanmoins au-dessus du critère de convergence de la CEMAC, et se situe à 4.5 % en 2015 et à 5.1 % en 2016. La remontée des prix observée en 2016 est la conséquence des violences survenues au dernier trimestre 2016. Celles-ci ont ralenti l'activité économique, y compris le convoiement du bétail vers Bangui et sa vente sur place.

Les agrégats monétaires ont évolué selon l'activité économique. La masse monétaire (M2) a progressé de 14.5 % pour atteindre 294.3 milliards XAF en décembre 2016, contre 257 milliards en 2015. Cette hausse est liée à celle de l'activité économique, notamment des branches minières et sylvicoles, du bâtiment et des travaux publics (BTP), et du commerce. En 2016, les avoirs extérieurs nets s'établissent par ailleurs à 48.7 milliards XAF contre 42.2 milliards un an plus tôt. Le crédit intérieur net a quant à lui connu une hausse de 10 %, soutenue principalement par la montée des crédits à l'économie qui ont augmenté de 5 % par rapport à 2015. Les créances nettes sur l'État n'ont progressé que de 1 % du fait des prêts versés aux entreprises publiques. L'État central a en effet eu de moins en moins recours au système bancaire depuis février 2016. En juillet 2015, la BEAC a réduit son taux directeur, c'est-à-dire le taux des appels d'offres, au niveau historique de 2.4 %. La BEAC a largement suivi la politique de la Banque centrale européenne (BCE), qui maintient, depuis septembre 2014, un taux de refinancement en deçà de 0.1 %. À moins que la BCE ne change de politique pour s'aligner sur une remontée probable des taux aux États-Unis, elle devrait poursuivre dans ce sens et maintenir le taux à ce niveau en 2016-17, afin de soutenir la reprise dans les économies de la zone euro.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

La balance courante s'est dégradée, passant de 84.7 milliards XAF en 2015 à 96.5 milliards en 2016. Si l'on ne prend pas en compte les transferts officiels qui n'arriveront que fin 2017 ou début 2018, la détérioration du solde des transactions courantes est essentiellement le résultat de la baisse du solde des transferts courants, malgré une légère amélioration du solde de la balance commerciale. Suite à près de trois années d'interdiction des exportations de diamants, celles-ci ont pu reprendre après la levée partielle de l'interdiction suivant le processus de Kimberley. En 2016, elles ont augmenté en volume de 33.7 % et les termes de l'échange se sont améliorés. En



raison du recul des cours des matières premières, et particulièrement de celui du prix international du pétrole, la zone CEMAC fait face à des difficultés, notamment à la baisse des recettes et des réserves. L'environnement est également défavorable car le Nigéria a procédé en avril 2016 à une dévaluation de 50 % du Naira, ce qui a renchéri les exportations de la zone vers le Nigéria. Face à la morosité économique à laquelle la zone fait face, avec une croissance estimée à 1 % en 2016 et une rumeur grandissante et persistante d'une possible dévaluation du FCFA, les chefs d'État de la zone ont convoqué un sommet à Yaoundé auquel ont pris part la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) et le ministre français de l'Économie et des Finances. Au terme de cette rencontre, les chefs d'État ont décidé, entre autres mesures, de ne pas procéder à une dévaluation du FCFA et ont encouragé chaque pays à procéder aux ajustements nécessaires, avec l'appui du FMI, pour relancer les économies de la zone.

En raison de l'enclavement de la RCA et de sa situation frontalière avec six pays de l'Afrique centrale, l'intégration régionale constitue un enjeu majeur pour elle. D'un point de vue géopolitique, les conflits dans le pays ont souvent des ramifications dans les États voisins. Leur résolution a montré toute l'importance de la coopération régionale, grâce à laquelle plusieurs accords de paix ont pu être signés et ont permis une amélioration de la situation sécuritaire de la RCA. Tous les pays de la CEMAC, ainsi que l'Angola, ont contribué au financement de la reprise en RCA et au rétablissement de la paix. La République du Congo s'est particulièrement impliquée en accordant, en plus des dons, un prêt à hauteur de 25 millions USD, tout comme l'Angola qui a contribué avec un don de 10 millions USD et un prêt de 20 millions USD.

La RCA est par ailleurs soumise au tarif extérieur commun de la CEMAC, qui correspond à la moyenne simple du tarif de la nation la plus favorisée appliqué ces dernières années. En raison de sa situation financière difficile, la RCA continue de bénéficier de certaines exceptions, à savoir d'un tarif de 22.7 % pour les produits agricoles et d'une dérogation à l'application du tarif préférentiel généralisé de la CEMAC. Le pays s'est par ailleurs engagé dans la zone de libre-échange (ZLE) en Afrique centrale, instituée en 2004 et couvrant les dix pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette ZLE, qui devait aboutir à l'union douanière en 2008, n'est cependant toujours pas effective, en raison de la persistance de multiples pesanteurs, comme par exemple la non-transposition des textes au niveau communautaire ou encore la non-appropriation des instruments de la ZLE par les différents acteurs.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Balance commerciale	-7.5	-7.3	-18.5	-16.5	-11.8	-8.3	-7.6
Exportations de biens (f.o.b.)	7.6	7.1	5.1	5.2	8.0	10.6	10.9
Importations de biens (f.o.b.)	15.1	14.4	23.6	21.7	19.9	18.9	18.6
Services	-4.9	-3.2	-6.0	-5.6	-5.3	-5.0	-4.8
Revenu des facteurs	-1.2	0.4	0.4	0.4	0.1	0.3	0.3
Transferts courants	3.6	7.1	18.6	12.6	9.2	8.4	8.1
Solde des comptes courants	-9.9	-3.0	-5.6	-9.1	-7.8	-4.6	-4.0

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique de la dette

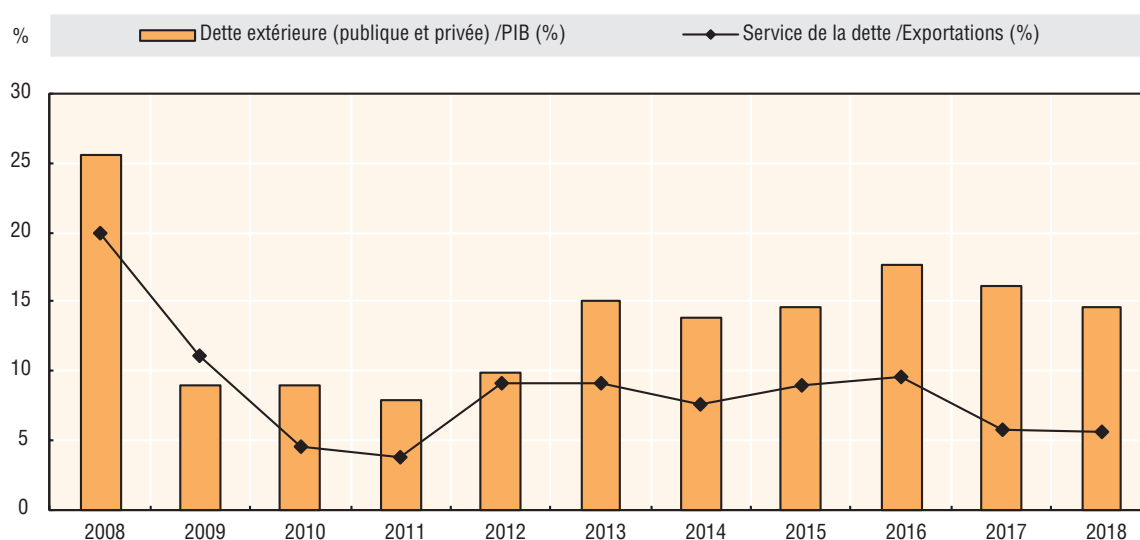
Le ratio dette publique totale/PIB de la RCA représente 46.6 % en 2016 et 48.5 % en 2015, contre 23.5 % en 2012. Cette augmentation par rapport à 2012 est essentiellement due à la crise, qui s'est traduite par une détérioration du PIB de 37.6 % en 2013. En 2016, la dette publique extérieure représente 14.5 % du PIB, dont 62.3 % relèvent de la dette auprès des créanciers bilatéraux. Elle s'élève à 156.1 milliards XAF, soit une légère baisse par rapport aux 156.9 milliards XAF enregistrés à la fin du mois de décembre 2015. Les arriérés de paiements extérieurs ont atteint



159 milliards XAF, en hausse par rapport aux 157.3 milliards XAF de la fin de l'année 2015. Cette augmentation reflète l'accumulation d'autres arriérés à l'égard de certains créanciers, dont la Chine et l'Inde. La dette intérieure, quant à elle, a significativement augmenté en 2014, du fait des arriérés enregistrés en 2013 lorsque la crise a éclaté. Un plan d'apurement a été élaboré à la suite de l'audit de la dette financé par l'Union européenne.

D'après la dernière analyse de viabilité de la dette, menée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2016, la RCA est très vulnérable aux chocs externes et présente toujours un fort risque de surendettement, contrairement aux conclusions tirées en 2014. L'analyse recommande à la RCA de ne contracter que des emprunts hautement concessionnels puisqu'ils influent sur la cote de détresse de la dette. Dans l'ensemble, le pays doit poursuivre des politiques budgétaires prudentes et ne recourir qu'aux ressources concessionnelles, pour la plupart fournies par les partenaires internationaux de développement. Les retards dans la résolution de la situation politique intérieure et toute incertitude liée à la sécurité pourraient potentiellement peser sur la confiance des donateurs et investisseurs.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

L'environnement des affaires en RCA reste l'un des moins attractifs d'Afrique. Le pays fait par ailleurs face à des crises politiques à répétition et à des problèmes sécuritaires majeurs. Le dernier rapport *Doing Business 2017* de la Banque mondiale place la RCA au 185^e rang parmi les 190 pays classés. La RCA reste fortement contrainte par l'absence ou l'insuffisance des infrastructures, ainsi que par d'importantes difficultés liées à l'accès à l'électricité, au paiement des impôts et taxes, et à l'exécution des contrats.

La crise a fortement fragilisé le secteur privé et la compétitivité de l'économie. Beaucoup d'entreprises ont en effet subi d'importants dégâts matériels et des pertes financières de taille, en raison des violences dans le pays et de l'accumulation d'arriérés de paiement de l'État vis-à-



vis des fournisseurs locaux. Des efforts sont en cours pour améliorer les capacités de gestion du Guichet unique pour la formalisation des entreprises (GUFE) et favoriser la création de centres de gestion agréés au sein de la chambre de commerce. Après l'adoption récente d'un plan national pour relancer les réformes du secteur privé, la structure de concertation entre le secteur privé et l'État a également été réorganisée, avec la création du Cadre mixte de concertation pour l'amélioration des affaires. Celui-ci remplace les deux structures mises en place en 2010 pour promouvoir le développement du secteur privé : le Cadre permanent de concertation État/secteur privé et le Comité mixte pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Ceux-ci avaient en effet été confrontés à des problèmes d'efficacité et de gouvernance bien avant le début de la crise de 2013, qui a finalement marqué l'arrêt total de leur fonctionnement. En 2015, le gouvernement de transition et les partenaires techniques et financiers (PTF) ont par ailleurs organisé plusieurs séminaires et forums à Bangui pour repenser et définir les actions nécessaires à la relance et au développement du secteur privé.

Les autorités de la transition ont pourtant fourni, avec l'appui des PTF, des efforts encourageants pour améliorer l'environnement des affaires et relancer les activités du secteur privé, fortement affectées par les violences liées à la crise. Elles ont ainsi repris les mesures adoptées avant que celle-ci ne survienne, en vue de faciliter la création d'entreprise : i) réduction de plus de 50 % des taxes pour créer une société ; ii) baisse de moitié des taxes sur le transfert de parts d'une société ; iii) simplification de la formalité de présentation de l'extrait de casier judiciaire ; iv) suppression des frais de création d'une société ; v) gratuité de l'inscription à la chambre de commerce ; et vi) suppression des frais d'immatriculation à la Sécurité sociale lors de la création d'entreprise.

Secteur financier

Le secteur financier centrafricain est peu développé et dominé par une poignée de banques installées à Bangui. Les ressources collectées par les banques ont connu une progression non négligeable en 2016, qui s'explique en grande partie par le déploiement des forces internationales, par la présence du personnel des organisations internationales et des ONG, soit plus de 20 000 experts internationaux, ainsi que par les appuis financiers extérieurs, qui ont produit des effets indirects sur l'économie. Les mesures de bancarisation des salaires et des impôts ont en outre aussi eu un effet positif. Malgré ces améliorations, la profondeur financière du système bancaire reste très limitée. Les principaux indicateurs d'approfondissement et de développement financiers, à savoir M2/PIB et crédits/PIB, restent au-dessous de la moyenne régionale et s'établissent respectivement à 12.2 et 7.6 en 2016. Les volumes de dépôt et de crédit sont quant à eux passés de 9.0 % du PIB en 2012 à 12.4 % en 2015 et 2016. Cette évolution des dépôts du système bancaire s'explique essentiellement par l'augmentation des dépôts à terme et des comptes d'épargne, les ménages ayant recommencé à épargner.

L'accès des entreprises et des particuliers aux services financiers et aux crédits bancaires reste cependant toujours limité. Avant la crise, seul un quart des entreprises du secteur de l'économie formelle avaient accès aux prêts et aux lignes de crédits bancaires. Avec la crise, les défauts de remboursement de prêt ont fait un bond spectaculaire et représentent aujourd'hui 30 % du volume des prêts, contre 10 % avant la crise. Les faiblesses des systèmes d'information du secteur privé et la lourdeur des processus juridiques limitent l'accès des PME au crédit. Le secteur agricole, qui emploie environ 70 % des salariés et représente plus de 75 % de la consommation alimentaire nationale, bénéficie quant à lui de très peu de financements bancaires. En collaboration avec la BEAC, les autorités viennent d'élaborer et d'adopter une stratégie de développement de la microfinance, ainsi que l'inclusion financière en vue de faciliter l'accès au crédit des opérateurs économiques.

Les rapports d'information relatifs aux conditions de stabilité du système financier, composé pour l'essentiel des banques, montrent que ces modalités sont quasi identiques à celles prévalant en 2015. La majorité des banques ont observé durant l'année les principales normes prudentielles.



Celles-ci se rapportent au coefficient de transformation, au rapport de liquidité, à la limitation de la somme des grands risques et à la couverture des risques par les fonds propres. Les normes relatives aux engagements sur les apparentés, à la représentation du capital minimum, à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes et à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire constituent celles à l'égard desquelles on observe le plus grand nombre d'infractions.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

Les droits de propriété et le respect des contrats sont pleinement reconnus par la Constitution et appliqués par les services des notaires. Bien que ces efforts restent insuffisants, les gouvernements successifs ont mis en œuvre plusieurs réformes pour améliorer l'exécution des contrats et les droits de la propriété. Jusqu'en 2015, la RCA a même gagné 14 rangs en matière de protection des investisseurs minoritaires, passant de la 149^e à la 135^e place. Toutefois, comme indiqué dans le rapport *Doing Business 2017*, la RCA est classée à la 182^e position sur les 190 pays concernés pour ce qui est de l'exécution du contrat. En moyenne, il faut en effet 660 jours et 43 procédures différentes pour faire exécuter un contrat. L'application d'un contrat coûterait ainsi en moyenne environ 82 % de la valeur de la créance en frais de justice et règlements, ce qui rend l'exécution des contrats trop lente, lourde et coûteuse. Les droits de propriété intellectuelle sont quant à eux également protégés par l'Organisation africaine des droits d'auteurs, régie par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

Même avant la crise actuelle, l'administration était contrainte par la faible capacité institutionnelle et le peu de coordination intra- et interministérielle, en raison des intérêts parfois divergents des autorités. Les ressources propres du gouvernement ne suffisent pas à financer toutes les activités clés, notamment les dépenses exigibles de l'État. La situation a par ailleurs empiré car le gouvernement semble être en attente de directives de la communauté internationale. En dehors du conseil des ministres, avec à sa tête le Président, la coordination des politiques au niveau central est organisée par le biais de réunions du cabinet, présidées par le Premier ministre. En vue de rationaliser la gestion de la trésorerie, celui-ci est ainsi à la tête d'un Comité du Trésor, avec la participation de la Banque centrale et des ministères. Il préside aussi par exemple le Comité de suivi du Programme de réformes des finances publiques qui comprend des représentants des principaux bailleurs de fonds, à savoir la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le FMI et l'Union européenne. Le gouvernement met par ailleurs en œuvre des politiques visant à rationaliser l'utilisation des effectifs de fonctionnaires et procède au recrutement d'experts internationaux, même à des postes importants, en vue d'améliorer l'efficacité de l'administration. Un recensement des effectifs a ainsi permis d'éliminer de nombreux fonctionnaires fictifs, et ainsi de réduire la masse salariale, ce qui a entraîné des économies budgétaires et l'embauche de nouvelles recrues, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Par un appel à candidatures lancé au niveau international, les autorités ont recruté un expert pour diriger l'ACCT, ainsi que des experts internationaux pour assister les directions de la douane et des impôts. Ces embauches ont eu un impact positif, notamment à travers l'amélioration de la collecte des revenus et de la gestion de la trésorerie.

Gestion des ressources naturelles et environnement

Bien que le pays ait établi des lois et une réglementation adaptée pour ce qui concerne les ressources naturelles non renouvelables qu'il commercialise, l'ensemble du système reste très fragile en raison des problèmes de gouvernance. L'attribution de concessions minières et forestières n'est pas tout à fait transparente et le pays n'est pas en mesure de collecter toutes les rentes afférentes. La crise politique actuelle a malheureusement amplifié le manque de transparence dans ces secteurs. Avec la crise, les exportations de diamants ont été suspendues, ce qui n'a cependant pas empêché leur production, souvent évacuée par fraude sur l'origine et autre contrebande. Avec la levée partielle intervenue en 2015 et limitée à la zone géographique



du Sud-Ouest, les autorités de la transition ont pris leur décision en accord avec la communauté internationale. Elles étaient toutes convaincues que cette suspension ne faisait qu'alimenter le trafic illégal de diamant et que les besoins importants du pays en ressources financières avaient besoin d'être satisfaits.

Dans le secteur forestier, plusieurs réformes devraient être mises en place pour assurer la transparence en matière d'exploitation du bois. Les autorités centrafricaines envisagent ainsi de réactualiser le comité national de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIIE), en introduisant aussi le suivi du secteur du bois. La suspension du pays de l'ITIIE, intervenue au même moment, reste en revanche toujours en vigueur. Le dernier rapport de déclaration des revenus miniers effectué auprès de l'ITIIE date ainsi de 2010. La RCA est devenue membre de cette initiative en août 2007 et a été déclarée pays candidat en novembre 2008, avant d'accéder au statut de pays conforme en mars 2011. Dans le secteur des ressources forestières et du bois, l'Accord de partenariat volontaire (APV), signé avec l'Union européenne en 2011 sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés (*Forest Law Enforcement, Governance and Trade*, FLEGT), est toujours en vigueur. Alors que certains acteurs, notamment de la société civile, se sont mobilisés pour le maintien et la mise en application effective de l'APV, d'autres ont toutefois critiqué l'exploitation du bois pendant la transition, arguant qu'elle aurait contribué au financement des activités des groupes rebelles. En tout état de cause, il est difficile, compte tenu de l'ampleur de la crise, que la RCA échappe au syndrome mis en avant en 2013 par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, à savoir que « dans les pays en situation de post-conflit affectés par l'absence ou la faiblesse des institutions politiques, et la contrainte budgétaire, la corruption est davantage prononcée ».

Dans le domaine de la protection de l'environnement, le gouvernement s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effets de serre de 5 % à l'horizon 2030 et de 25 % à l'horizon 2050. Cette disposition vient compléter la stratégie d'adaptation au changement climatique préparée en 2009 et la seconde communication nationale publiée en 2013. Le pays est en outre pleinement impliqué dans le Programme des Nations Unies visant à réduire les émissions dues à la dégradation des forêts (*United Nations Programme on Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation*, UN-REDD+) pour la gestion du bassin forestier du Congo et auquel il a adhéré en 2010. Bien que la RCA montre une réelle volonté d'envisager les risques du changement climatique, la situation politique et le manque de ressources financières ne lui permettent pas de mettre en œuvre ces stratégies.

D'une façon générale, l'adhésion de la RCA à l'ensemble de ces initiatives internationales a constitué l'un des piliers centraux de la stratégie des gouvernements successifs pour promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur des ressources naturelles. Elle témoigne aussi de l'importante dotation du pays en ressources naturelles, tout en mettant en exergue le rôle primordial que celles-ci pourraient jouer dans son développement socio-économique.

Contexte politique

Sept mois après l'élection du président de la République et la prise de fonction du gouvernement actuel, les autorités ne contrôlent toujours pas l'intégralité du territoire. En effet, même après leur dissolution, les groupes armés n'ont pas cessé de contrôler plusieurs zones, le plus souvent celles riches en ressources naturelles. Le pays fait toujours face à des violences qui éclatent souvent entre les anciennes factions de l'ex-Seleka pour le contrôle des zones minières. Il doit lutter contre les coupeurs de route et autres bandits, parfois des ex-combattants, qui collectent des taxes auprès des commerçants ou s'attaquent aux éleveurs pour les dépouiller de leur bétail. Cette situation ne pourra se calmer que lorsque le DDR aura démarré et que les différentes factions seront désarmées, ce qui n'est pas encore le cas.

Ces violences n'épargnent pas les ONG, alors qu'elles apportent pourtant des aides aux populations. La situation reste préoccupante et a été dénoncée par le coordinateur humanitaire



pour la RCA, après plus d'une douzaine d'attaques contre des ONG dans la zone de Kaga-Bandoro. Les autorités centrafricaines, tout aussi préoccupées, redoutent une aggravation de la situation sécuritaire depuis la fin de l'intervention militaire française Sangaris en octobre 2016. Depuis le 21 novembre 2016, au moins 85 civils ont en effet été tués, 76 ont été blessés et près de 11 000 personnes ont été déplacées de la zone minière de Bria. Selon les dernières statistiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU), en charge des questions humanitaires, datant d'octobre 2016, 2.3 millions de personnes sont encore dans le besoin, dont 385 000 déplacés internes et environ 452 000 réfugiés, y compris ceux qui résident dans les pays voisins.

Avec l'appui des partenaires au développement, la RCA a achevé le plan national de relèvement et de consolidation de la paix, pour un coût total de 3.16 milliards USD, et l'a présenté à la communauté internationale le 17 novembre 2016 à Bruxelles. Ce plan définit trois piliers clés, à savoir : i) le soutien à la paix, la sécurité et la réconciliation ; ii) le renouvellement du contrat social entre l'État et les populations ; et iii) le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. Le plaidoyer de Bruxelles a ainsi entraîné des annonces pour un montant total de 2.3 milliards USD sur les trois prochaines années, surtout de la part des bailleurs traditionnels.

Contexte social et développement humain

La situation sociale demeure précaire, en dépit de la reprise économique et du retour à l'ordre constitutionnel. En raison des conséquences dévastatrices de la crise sur les conditions de vie des populations, la pauvreté est endémique, avec une incidence estimée à plus de 73 % en 2016, contre 62 % avant la crise. La récurrence des crises a également accru les inégalités puisque les populations, de plus en plus en déplacement dans leur propre pays sont devenues très fragiles et vulnérables, notamment les femmes et les enfants. L'indice d'inégalité de Gini est aujourd'hui de plus de 50 %. La crise a par ailleurs entraîné près de 6 300 morts et 837 000 déplacés, alors qu'environ 2.5 millions d'habitants sont actuellement exposés à l'insécurité alimentaire. Sur le plan sanitaire, la mise à mal des structures de santé et la généralisation de l'insécurité sur la quasi-totalité du pays ont rendu l'accès aux services de santé extrêmement difficile. En raison de la disparition partielle ou totale des structures de santé, l'assistance humanitaire et les ONG assurent une bonne partie des prestations des services en la matière. La dernière enquête sur la disponibilité des ressources en santé, HeRAMS, révèle qu'environ un tiers des 1 008 formations sanitaires que compte le pays ont été partiellement ou totalement détruites, que 22 % des établissements de santé sont dysfonctionnels et que 43 % du personnel de santé sont des travailleurs communautaires sans aucune formation de base. Le pays se retrouve avec un médecin pour 27 000 habitants, alors que la norme est d'un médecin pour 10 000 habitants.

La crise a considérablement accentué les difficultés et faiblesses structurelles du secteur éducatif, avec notamment l'arrêt du système scolaire formel pendant deux années scolaires entières. Début 2015, certaines écoles ont cependant lentement commencé à reprendre leurs activités normales. Des centres professionnels ont aussi été pillés et détruits. En outre, avec les irrégularités constatées dans les recrutements de nouveaux enseignants, la capacité de ces centres s'est encore plus affaiblie. Selon une enquête du *Cluster Education* en RCA, publiée en avril 2015, les taux d'inscription ont chuté de 6 % en 2014-15 par rapport à la période qui a précédé la crise, à savoir 2011-12. Les enfants et les familles ont invoqué la peur de la violence, la pénurie d'enseignants et l'insuffisance des fournitures scolaires comme étant les principales raisons de l'abandon de l'école. La cartographie des écoles réalisée en avril 2016, avec 76 % d'établissements fonctionnels, indique néanmoins une situation en nette progression par rapport aux années précédentes. Le ministère de l'Éducation a adopté un plan de transition couvrant la période 2015-17 et prolongé jusqu'en 2018, et entend former 500 enseignants par an de 2016 à 2018. Leur recrutement effectif reste toutefois contraint par les faibles ressources budgétaires du pays.



Analyse thématique : Entrepreneuriat et industrialisation en République Centrafricaine

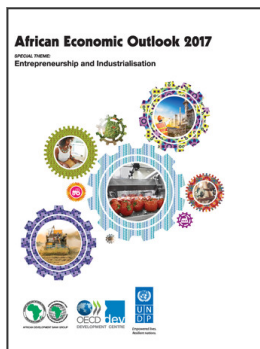
Depuis trois décennies, la RCA connaît des crises politiques récurrentes qui empêchent le développement du secteur privé et minent les bases de l'industrialisation et du développement du pays. Elle présente un environnement à très haut risque, au point que même les nationaux s'abstiennent d'investir. Chaque crise qui survient dans le pays entraîne son lot de destructions des biens et des investissements, avec suffisamment de violence pour décourager tout entrepreneur, ce que confirme la 185^e position de la RCA sur les 190 pays du classement *Doing Business 2017*. Le coût du premier investissement équivaut à 204 fois le revenu annuel par tête en RCA, 32.7 fois celui au Cameroun et 13.4 fois celui au Burundi. Dans un tel contexte, il est difficile de relever un développement de l'entrepreneuriat favorable à l'innovation et à la croissance économique. Comme le montre le *Global Entrepreneurship Monitor (GEM)*, le contexte centrafricain a tendance à encourager l'expansion des activités entrepreneuriales « destructrices », sur fond de développement du trafic et de fraude, notamment dans le secteur des ressources naturelles, telles que les mines, les forêts, etc. Le processus d'industrialisation en RCA est donc limité car les entreprises travaillent davantage dans les activités de spéculation et visent surtout le court terme.

La plupart des investissements effectués en RCA sont liés aux activités de commerce et de spéculation, et plus particulièrement aux mines, au carburant, au commerce du bétail, et à la participation aux marchés publics relatifs au BTP ou à la livraison des fournitures et matériels. Selon le Rapport sur le développement en Afrique 2011, il s'agit d'investissements effectués par nécessité puisqu'il n'existe pas d'autres opportunités. L'entrepreneur a alors recours à des technologies et des processus existants, ou plus anciens, qui génèrent moins d'innovations. La forte concentration des entreprises à Bangui représente une autre faiblesse du processus d'industrialisation en RCA. En effet, même les grandes entreprises agricoles restent dans les environs de la capitale et sont, pour la plupart, des entreprises d'État de plus en plus fragilisées et en faillite.

Comme mentionné plus haut, l'environnement n'est pas favorable à l'industrialisation et au développement du secteur privé. Les crises passées ont en effet laissé des empreintes très négatives qui n'attirent pas les investisseurs, même centrafricains. Les entreprises existantes ont été fragilisées par la crise et une mauvaise gestion. Ces entreprises, sans restructuration, ne peuvent pas créer d'emplois et sont appelées à déposer le bilan. Elles évoluent plus particulièrement dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et de l'agriculture, notamment les palmeraies. La RCA a manqué un virage que beaucoup de pays ont pris après la déclaration de leur indépendance. Les États avaient alors construit des industries pour développer leur économie, même si la plupart d'entre elles ont été privatisées dans les années 1990, avec les politiques d'ajustements structurels soutenues par les principaux bailleurs de fonds.

En plus de la perspective de disparition de ses entreprises, la RCA fait face à la désindustrialisation et à une paupérisation de sa population. Le processus ne peut être inversé qu'avec une politique de retour à une sécurité durable et avec la mise en œuvre des réformes adéquates. Ces dernières relèvent notamment de la mise en place d'opportunités pour la création d'entreprises sous le modèle de partenariats public-privé (PPP), avec, dans la mesure du possible, des garanties fournies par des institutions établies comme l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Des entreprises industrielles peuvent s'établir sous ce schéma de PPP dans le secteur minier ou agricole. Elles ont l'avantage de créer des emplois durables et moins précaires que ne le ferait le DDR. Elles produisent et fournissent par ailleurs à l'État des devises qui, pour l'instant, sont octroyées par la communauté internationale à travers des dons. Les ressources du DDR pourraient ainsi être mieux redistribuées en investissant dans des entreprises qui bénéficieraient de PPP et distribueraient ainsi des salaires qui engendreraient des devises pour l'économie.





Extrait de :
African Economic Outlook 2017
Entrepreneurship and Industrialisation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017), « République Centrafricaine », dans *African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-21-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.